

LA LETTRE

#322

avril 2020

L'économie en Isère

Lettre d'information éditée par l'Antenne Isère d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Entreprises | Isère

AU SOMMAIRE

A situation spéciale, numéro spécial ! Cette lettre d'avril est remodelée afin de se consacrer aux mesures et aux initiatives pour contrer le Covid-19. De nombreuses entreprises iséroises jouent le jeu de la solidarité. Nous ne pouvons cependant pas mettre en lumière toutes les contributions et vous prions de nous en excuser. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un numéro vert, opéré par l'Agence, rappelé ci-dessous.



N'hésitez pas à le composer si vous avez la moindre question concernant la situation de votre activité. Bon confinement, bonne lecture.

LE
CHIFFRE
DU
MOIS

600 MILLIONS

C'est le montant en euros du plan d'aides voté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en soutien aux entrepreneurs, artisans, agriculteurs, professions libérales qui subissent les conséquences de la crise sanitaire actuelle. Les engagements et garanties concernent par exemple le doublement du montant des avances sur marchés publics et des avances sur subventions, le co-financement du fonds national de solidarité pour garantir une rémunération d'urgence aux professionnels sinistrés par l'arrêt total de leur activité.

ETAT ET RÉGION AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES ET DES INDÉPENDANTS

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'Etat, la Région, son Agence de développement économique et les chambres consulaires se mobilisent pour soutenir les entreprises dont l'activité est affectée par le Covid-19.

Un espace Covid-19 a été mis en place sur [Ambition Eco](https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/) (https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/). Il recense, de manière exhaustive, l'ensemble des mesures de soutien pouvant être proposé par les pouvoirs publics aux entreprises impactées, ainsi que les contacts qualifiés pour répondre à leurs besoins. Ce site est très régulièrement mis à jour.

Ci-dessous, un rappel des mesures dont les entreprises, artisans, indépendants peuvent bénéficier.

Délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs)

Démarches à réaliser en ligne sur urssaf.fr et impots.gouv.fr

Remise d'impôts directs

Possibilité de bénéficier d'un plan de règlement afin d'étaler ou reporter le paiement de votre dette fiscale, cf <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13465>

Report de paiement de charges

Pour les plus petites entreprises éligibles au fonds de solidarité financé par l'Etat et les Régions (cf ci-dessous) possibilité de bénéficier de droit de report du paiement des loyers, des factures d'eau, d'électricité et de gaz. La Région suspend sur demande pendant 6 mois les redevances locatives dues au titre de l'occupation d'emprises régionales.

Prêt garanti par l'Etat

Jusqu'au 31 décembre prochain, les entreprises de toute taille, quelle que soit la forme juridique de l'entreprise (sauf SCI, établissements de crédit et sociétés de financement), pourront demander à leur banque habituelle un prêt garanti par l'Etat pour soutenir leur trésorerie.

La Région et Bpifrance mettent aussi en place un prêt à taux zéro à destination des TPE et PME (sous conditions) à découvrir sur [Ambition Eco](https://ambitioneco.fr). La Région a proposé à la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes et à la Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat de capitaliser sur le Prêt Artisan Auvergne-Rhône-Alpes en l'élargissant aux commerçants ressortissants des Chambres de commerce et d'industrie. Il s'agit d'un prêt à taux zéro.

Fonds de solidarité pour les TPE, indépendants et micro-entrepreneurs

Une aide pouvant aller jusqu'à 1500 € à découvrir ici : https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/DP-Fonds_de_solidarite.pdf

La Région apporte un soutien renforcé aux entreprises situées dans le périmètre d'un foyer contamination ("cluster"), ainsi qu'aux filières les plus touchées (BTP, Transports, Tourisme et hébergement, Culture, Événementiel).

La Région s'engage également à verser une aide allant jusqu'à 500 euros aux commerçants de proximité et aux pharmacies pour qu'ils équiper leur comptoir de vente d'une vitre en plexiglass.

Médiation du crédit pour le rééchelonnement des crédits bancaires

Vous pouvez saisir le médiateur du crédit sur <https://mediateur-credit.banque-france.fr/>

Médiateur des entreprises en cas de conflit

Vous pouvez saisir le médiateur sur <https://www.mieist.bercy.gouv.fr/>

Dispositif de chômage partiel

L'entreprise verse une indemnité égale à 70 % du salaire brut (environ 84 % du net) à ses salariés. Les salariés au SMIC ou moins sont indemnisés à 100 %. L'entreprise sera intégralement remboursée par l'Etat, pour les salaires jusqu'à 4,5 fois le SMIC, soit 6927 euros bruts mensuels.

Marchés publics : les pénalités de retard ne seront pas appliquées

L'Etat et les collectivités locales reconnaissent le Coronavirus comme un cas de force majeure pour leurs marchés publics. En conséquence, pour tous les marchés publics d'Etat et des collectivités locales, les pénalités de retards ne seront pas appliquées.

Retrouvez toutes les coordonnées utiles page 4.

LES INDUSTRIELS SUR LE PONT...

ANTÉSITE S'ADAPTE POUR PRODUIRE DU GEL HYDROALCOOLIQUE

Antésite (Coulevie), fabricant de la célèbre boisson à diluer dans l'eau, a transformé son outil de production pour fabriquer du gel hydro-alcoolique. Après avoir obtenu toutes les autorisations et sécurisé 70 000 litres d'alcool, notamment grâce aux caves de la Chartreuse qui a fait don de 150 litres,

l'entreprise offrira sa production à l'hôpital de Voiron et aux Petits Frères des Pauvres. Le reste de la production sera fourni en priorité aux collectivités et aux administrations du Pays Voironnais et aux entreprises du territoire.

BIOMÉRIEUX LANCE TROIS TESTS POUR RÉPONDRE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

bioMérieux (Grenoble) a lancé SARS-COV-2 R-GEN, un test PCR en temps réel utilisable sur plateformes ouvertes. Il a été validé par le Centre National de Référence pour les virus des infections respiratoires, qui a souligné son excellente performance. Produit et disponible en France, il devrait être rapidement marqué CE et soumis à la *Food and Drug Administration* (FDA) américaine pour une utilisation en urgence [EUA - *Emergency Use Authorization*].

BioFire Defense, la filiale de bioMérieux a également reçu une EUA de la FDA pour son

test BIOFIRE Covid-19 destiné à la détection du coronavirus SARS-CoV-2 par les laboratoires certifiés. Le virus est détecté en environ 45 minutes à partir d'un prélèvement nasopharyngé réalisé avec un écouvillon.

bioMérieux développe enfin une nouvelle version de son panel respiratoire 2 Biofire Fimarray qui intégrera le SARS-CoV-2 en plus des 21 pathogènes les plus fréquemment responsables d'infections respiratoires qu'il permet déjà de détecter, en environ 45 minutes.

ATHLETICS 3D, L'IMPRESSION 3D AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LE COVID-19

Athletics 3D (Villard-de-Lans), start-up spécialisée dans la conception de crosses pour les biathlètes de haut niveau, met à disposition ses équipements d'impression 3D pour fabriquer un masque à mi-chemin entre le masque chirurgical et le FFP2. Ses 10 machines de fabrication additive produisent quelques dizaines de masques par jour à partir du fichier numérique open-source NanoHack de la société Copper 3D. Quatre hôpitaux testent les prototypes d'Athletics 3D.

Parallèlement, la start-up prépare une production à plus grande échelle avec un réseau d'entreprises, qui ensemble, produiront des milliers de masques simultanément.

Une cagnotte en ligne - active jusqu'à fin avril - a été créée [sur [leetchi.com](https://www.leetchi.com)] pour permettre à Athletics 3D d'acheter un plastique spécifique chargé en nanoparticules de cuivre aux propriétés antivirales et antibactériennes.

UNE FILIÈRE DE PRODUCTION DE MASQUES EN CHARTREUSE

Dès le début du confinement, une filière de fabrication de masques textiles « modèle CHU Grenoble-Alpes » s'est montée en Chartreuse, avec 10 communes impliquées. Cette opération rassemble environ 80 couturières non professionnelles travaillant depuis leur domicile, des entreprises locales, les collectivités publiques et les professionnels médicaux. L'opération est réalisée en intégralité en bénévolat. UtimeSport et Benoit Laval [fondateur de Raidlight] ont numérisé les patronages, finalisé le procédé

de découpe au laser des tissus pour un volume de production semi-industrielle, et pris contact avec les fournisseurs spécialisés pour approvisionner les tissus adéquats en quantité. 1600 masques étaient fabriqués dès la première semaine et 2500 la semaine suivante. Ces masques textiles, à défaut d'assurer une protection totale de la personne, protègent la collectivité et permettent d'épargner les stocks à réserver prioritairement aux soignants.

RECHERCHE

DES PISTES POUR RÉUTILISER LES MASQUES

Les masques, qu'ils soient chirurgicaux ou FFP2, sont jetés après seulement quelques heures d'utilisation. D'une idée partie du CHU Grenoble-Alpes, est né un consortium interdisciplinaire mis en place par le CNRS et le CEA, des médecins, des scientifiques et des industriels, qui ensemble explorent plusieurs pistes permettant de réutiliser ces masques sans risque. Ils étudient actuellement les avantages comparés d'un lavage avec un détergent à 60 ou 95 °C, d'un passage en autoclave à 121 °C pendant 50 minutes, d'une irradiation par des rayonnements gamma ou

bêta, d'une exposition à l'oxyde d'éthylène et d'un chauffage à 70 °C en chaleur sèche ou dans l'eau. Pour les deux types de masque les résultats des différents essais sont très prometteurs.

Prochaine étape : définir, pour chacun des masques, la meilleure méthode de traitement c'est à dire la plus efficace en tant que telle et la plus adaptée pour une mise en œuvre à grande échelle. Les résultats seront partagés dans le cadre d'une initiative internationale baptisée « ReUse ».

→ **SEQENS** (Péage-de-Roussillon) produit de l'isopropanol (SEQENS Solvent & Phenol Specialties) et de l'eau purifiée pour faire face aux besoins de ses sites de Bourgoin-Jallieu et de Couterne qui fabriquent respectivement, chaque jour, 45 000 et 30 000 litres de solution hydroalcoolique.

→ **EVERCLEANHAND** (Grenoble), qui veut améliorer l'hygiène et la santé du grand public, connaît actuellement une très forte demande pour sa borne de désinfection des mains en sept secondes. Le procédé permet une répartition de la lotion à base de plantes sur toute la surface de la main pour une protection de plusieurs heures.

→ **MDB TEXINOV** (La Tour-du-Pin), spécialiste de la fabrication de textiles en maille jetée pour des applications techniques a adapté son activité afin de continuer à fournir ses clients du secteur médical et agricole. La société met également à disposition des équipes de production pour la fabrication de masques à usage unique qui font actuellement l'objet de tests effectués par la Direction Générale de l'Armement.

→ **LUZ'IN** (La Tour-du-Pin), l'espace collaboratif dédié à l'innovation du Nord-Isère, s'est mobilisé pour fabriquer des visières de protection. 120 visières ont été livrées principalement à : des infirmières libérales, des centres hospitaliers, des producteurs/commerçants et des entreprises pour leurs salariés.

→ **LES CHARTREUX**, qui fabriquent la Chartreuse Verte, ont offert 10 000 litres d'alcool à 96 % au CHU Grenoble-Alpes afin que son pôle pharmaceutique puisse fabriquer du gel hydroalcoolique. L'entreprise fournit également à plusieurs communes un gel désinfectant « fait maison » selon les recommandations de l'OMS.

→ **ARC INDUSTRIES** redémarre son activité de tôlerie industrielle pour fournir à SULO, spécialiste de la gestion des déchets, les pièces équipant les bacs de déchets d'activités de soins à risques infectieux qui doivent être livrés prochainement aux hôpitaux de France, particulièrement dans le Grand Est.

→ **DIGIFED** lance un appel à solutions #UnitedAgainstCovid19. Toutes les solutions seront évaluées par les membres des réseaux internationaux EuroScan, les partenaires de coopération des autorités sanitaires et des experts afin de les diffuser et d'en faciliter leur utilisation. Plus d'infos sur <https://digifed.org/covid-19-voluntary-action/>

→ En raison de l'arrêt de nombreuses activités, la lettre « **L'ECONOMIE EN ISÈRE** » du mois de mars n'a pu être ni distribuée ni envoyée par courriel. Elle est disponible ici https://auvergnerhonealpes-entreprises.fr/sites/default/files/lettre_eco_isere_mars2020.pdf

→ La convention de prêt de salariés mise en place par **LE PÔLE D'INTELLIGENCE LOGISTIQUE**, est utilisée actuellement dans le cadre de l'initiative menée par AFT Transport Logistique. Cette entreprise parisienne met gratuitement à disposition sa plateforme de mise en relation « Transport Solidaire », sur laquelle transporteurs et logisticiens peuvent rechercher ou mettre à disposition des salariés qualifiés et volontaires pour faire tourner la chaîne logistique du transport de marchandises, très mobilisée en cette période de crise sanitaire.

→ **VOC-COV** (Grenoble) est un collectif de professionnels structuré en réseau collaboratif, ayant la Volonté d'Organiser Contre le COVID-19. Mobilisé dès le 16 mars il a structuré des flux logistiques pour collecter à grande échelle les stocks de masques disponibles dans les entreprises de la région pour les distribuer aux professionnels de la santé, et aux professionnels les plus exposés, via les recommandations de l'Agence Régionale de Santé de l'Isère. Il travaille maintenant sur la structuration de filières de production à grande échelle de masques de protection, sur notre territoire, notamment en utilisant les dernières avancées de la technologie d'impression 3D. Plus d'infos sur www.facebook.com/logcov19/

→ Un groupe d'entreprises s'est organisé sur **CENTRALP**, et plus globalement sur son bassin de vie, pour fabriquer des masques en impression 3D réutilisables (changement filtre et lessivables). L'idée est de valider un standard et de le produire en « série » afin entre autre de standardiser les filtres. Les designs sont en test au CHU notamment pour valider les risques d'irritation.

→ CEA Investissement, fonds stratégique du CEA, a cédé sa participation dans **EXAGAN** (Bernin) à **STMICROELECTRONICS**. Essaimage de **SOITEC** (Bernin) et du **CEA-LETI** (Grenoble), Exagan est spécialisée dans la conception de composants électroniques de puissance mettant en œuvre du nitrure de gallium (GaN) sur plaquettes de Silicium 200 mm. Cette nouvelle classe de composants améliore notablement l'efficacité de la conversion d'énergie, offre des solutions plus compactes au niveau des modules de puissance, un refroidissement moins contraignant pour les marchés automobiles et une réduction des coûts des systèmes. Cette acquisition participe à la consolidation d'une filière technologique innovante d'électronique de puissance, basée sur le GaN, qui s'inscrit pleinement dans la transition énergétique.

→ **MEDIMPRINT**, la medtech qui atteint les régions inaccessibles du cerveau pour orienter le traitement des cancers, est officiellement en cours de financement sur WiSEED après avoir enregistré un premier succès : 240 000 € d'intentions d'investissement.

...LES PRESTATAIRES DE SERVICES AUSSI !

LPTENT RÉORIENTE L'USAGE DE SES TENTES

Afin de participer à l'élan de solidarité contre le Covid-19, LPTENT (Saint-Quentin-Fallavier) met à disposition son parc de tentes pliantes de location pour les établissements de santé de la Région Rhône-Alpes. LPTENT aide ainsi les professionnels du secours à créer de nouveaux espaces d'accueil temporaires, via l'utilisation de tentes de secours. Celles-ci répondent à trois besoins principaux : créer des espaces d'accueil ou de soins des patients, créer des sas de décontamination avec sens de circulation, créer des espaces de confinement à l'intérieur des hôpitaux. Plusieurs tentes font également office de

laboratoires d'analyse pour tester les professionnels de santé au Covid-19 sans avoir à quitter leur véhicule, limitant ainsi les contacts et donc les risques de transmission du virus.

LPTENT produit par ailleurs 3 000 masques de protection en tissu technique. Prototype et cahier des charges ont été mis au point en collaboration avec un fabricant français de textile technique de protection et validés par les autorités compétentes. Ces masques de protection seront distribués aux forces de l'ordre du territoire.

KEYMAGING MET SA PLATEFORME KEYDIAG GRATUITEMENT À DISPOSITION DES RADIOLOGUES

Pour lutter contre le Covid-19, l'éditeur de logiciel basé à Saint-Ismier a déployé une plateforme de comptes rendus structurés de scanner thoracique « KeyDiag Covid-19 » à destination des hôpitaux, cliniques et sociétés de téléradiologie. Si l'acquisition des images prend quelques secondes, leur interprétation dans le contexte d'un flux exponentiel et d'une maladie encore méconnue prend nettement plus de temps. KeyDiag permet aux radiologues de réaliser leurs comptes rendus en quelques clics et ainsi de gagner du temps dans le diagnostic et l'évaluation de la sévérité des cas. La plateforme permet aussi de partager l'expérience, de gagner en qualité

et fiabilité, et d'élever rapidement l'expertise des praticiens. A partir des termes techniques présents dans les comptes rendus, il est possible de transmettre quotidiennement aux établissements de soins et aux chercheurs, des indicateurs précieux sur le nombre et la sévérité des cas, dans le parfait anonymat des données patients (qui ne transitent pas par la plateforme). Permettant aux épidémiologistes et au corps médical d'approfondir la connaissance de ce virus, de sa pathologie pulmonaire et de ses critères pronostiques. Cet outil est à disposition immédiate et gratuite de l'ensemble de la communauté médicale française.

PHARMANITY FACILITE LA VIE DES PHARMACIENS ET DES PATIENTS

Pharmanity (Grenoble) propose des solutions de drive pour les pharmacies de proximité, encore plus pratiques à l'heure du confinement pour limiter le temps d'attente et les contacts tout en préservant la proximité avec son pharmacien. Grâce au module « envoi d'ordonnance sécurisé » présent sur

le site internet de sa pharmacie, le patient transmet son ordonnance en toute tranquillité. Une fois l'ordonnance préparée, il reçoit un mail et éventuellement un SMS. Il lui suffira alors de se rendre dans sa pharmacie avec son ordonnance pour retirer ses médicaments.

SMART-BIOSCIENCE PLANCHE SUR LE COVID-19

Smart-Bioscience (Saint-Egrève) a été sélectionnée par la société américaine Ligandal comme partenaire européen de son programme de vaccins à base de peptides contre le Coronavirus SARS-Cov2 (Covid-19). Smart-Bioscience possède une grande

expertise dans la synthèse et l'ingénierie de peptides complexes dans des délais très courts. Ligandal est une société de thérapie génique, d'administration de médicaments et de découverte de peptides thérapeutiques.

RECHERCHE CLINIQUE

ESSAI CLINIQUE AU CHU DE GRENOBLE-ALPES SUR L'HYDROXYCHLOROQUINE

Pour traiter les patients atteints de Covid-19, l'hydroxychloroquine peut désormais être prescrite pour les cas les plus sérieux. Au CHU de Grenoble-Alpes, le traitement est ainsi intégré au programme d'essai clinique européen Discovery.

Ce programme inclut 3200 patients européens dont 800 français. Il est destiné à tester quatre traitements contre le Covid-19 et

s'articule autour de 5 groupes : un témoin, un traité avec un antiviral conçu pour le virus Ebola, un qui suivra un traitement utilisé habituellement pour le VIH, un qui suivra le traitement précédent auquel on ajoute une molécule pour bloquer le syndrome inflammatoire, et un groupe qui suivra un traitement avec l'hydroxychloroquine.

APPEL À PROJETS DE SOLUTIONS INNOVANTES POUR LUTTER CONTRE LE COVID-19

Le ministère des Armées, via l'Agence de l'Innovation de Défense lance un appel à projets (AAP) portant sur la recherche de solutions innovantes, qu'elles soient d'ordre technologique, organisationnel, managérial ou d'adaptation de processus industriels, qui pourraient être directement mobilisables afin de : protéger la population, soutenir la prise en charge des malades, tester la population, surveiller l'évolution de la maladie au niveau individuel et l'évolution de la pandémie, ou aider à limiter les contraintes pendant la période de crise. Les projets devront être

d'une maturité technologique suffisante pour être employables pendant l'actuelle pandémie. Ces solutions innovantes devront être facilement et rapidement reproductibles et s'appliquer à l'échelle de l'ensemble du territoire national dans l'enveloppe budgétaire définie.

Candidats : TPE, PME, grands groupes ou académiques.

Date limite : 12/04/2020

Plus d'informations : <https://www.defense.gouv.fr>

APPEL À PROJETS STRUCTURANTS POUR LA COMPÉTITIVITÉ SPÉCIFIQUE À LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Ce programme propose de soutenir des projets collaboratifs de recherche et développement structurants visant le développement de solutions thérapeutiques à visée préventive ou curative contre le Covid-19. Des retombées économiques et technologiques directes sous forme de nouveaux produits, services et technologies, sont attendues. Toutes les stratégies thérapeutiques sont éligibles (vaccinales, antivirales, mixtes, etc.) ainsi que toutes les technologies (chimie, biotechnologie, intelligence artificielle et exploitation de

données massives ou dispositif médical...).

Les projets attendus présentent un montant de programme compris entre 4 et 50 millions d'euros.

Le financement apporté par l'Etat aux projets pourra prendre des formes mixtes de subventions et d'avances récupérables et prévoir notamment un éventuel intéressement au résultat.

Date limite 30/09/2020 (midi)

Plus d'informations <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/PSPC-Covid-19-49161>

APPEL À PROJETS « COALITION INNOVATION SANTÉ - CRISE SANITAIRE »

Face à la crise sanitaire liée au Covid-19, s'est constituée la « Coalition Innovation Santé - Crise Sanitaire ». Initiée par France Biotech, France Digitale, MedTech in France et AstraZeneca, avec la participation et l'appui de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et de France Assos Santé, les soutiens de Bpifrance et d'EIT Health, elle veut contribuer à désengorger le système de soins et permettre aux patients atteints de maladies chroniques de continuer à être pris en charge. L'objectif principal de cette initiative est de permettre le développement et la mise en œuvre de solutions innovantes dans le

domaine de la santé sur la base des besoins identifiés et remontés par les structures de soins, les professionnels de santé et les associations de patients. Pour répondre à ces besoins, des appels à projets (AAP) thématiques sont lancés afin d'identifier rapidement des porteurs de projets capables de déployer des solutions concrètes. Ces AAP sont opérés par Digital Pharma Lab (DPL) via la plateforme <https://www.coalition-covid.org>. Les investisseurs, acteurs de la santé et industriels de tous secteurs peuvent rejoindre la coalition en manifestant leur intérêt par courriel : contact@coalition-covid.org

4 MILLIARDS D'EUROS DÉDIÉS AUX START-UP

En plus des mesures ouvertes à toutes les entreprises, les start-up peuvent bénéficier de mesures spécifiques comprenant :

- 1) Une enveloppe de 80 millions d'euros afin de financer des *bridges* entre deux levées de fonds.
- 2) Des prêts de trésorerie garantis par l'Etat (2x la masse salariale France 2019, ou, si plus élevé, 25 % du CA annuel)
- 3) Le remboursement accéléré par l'Etat des

crédits d'impôt sur les sociétés restituables en 2020 (dont CIR 2019, et crédits de TVA).

4) Le versement accéléré des aides à l'innovation du PIA déjà attribuées mais non encore versées.

Enfin, l'Etat maintient, à travers Bpifrance, son soutien aux entreprises innovantes avec près de 1,3 milliard d'euros d'aides à l'innovation prévu pour 2020.

CCI NORD ISÈRE

infos@nord-isere.cci.fr
Tél : 04 74 95 24 00

CCI GRENOBLE

covid19@grenoble.cci.fr
Tél : 04 76 28 28 90

CHAMBRE DES MÉTIERS

coronavirus@cma-isere.fr
Tél : 04 76 70 82 09

CHAMBRE D'AGRICULTURE

accueil@isere.chambagri.fr
secr.general@isere.chambagri.fr
Tél : 04 76 20 68 68

BPIFRANCE

0 969 370 240 (numéro vert)

RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES/ AGENCE

0 805 38 38 69 (numéro vert)

A SUIVRE

LA TEAM FRANCE EXPORT MOBILISÉE POUR AIDER LES PME FRANÇAISES EXPORTATRICES

L'Etat a mis en place un plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices comprenant quatre mesures phares :

- Renforcer le dispositif de cautions et préfinancements export
- Élargir le dispositif Cap France export de réassurance des crédits export de court-terme
- Prolonger d'un an la période de prospection couverte par les assurances prospection
- Informer et accompagner les PME et ETI dans le contexte de l'épidémie de Covid-19

En complément de ces mesures, les membres de la Team France Export proposent :

- Un service complet d'information en ligne, le « Info Live Marchés », sur le niveau de confinement, le degré d'ouverture des frontières, les conditions logistiques et les évolutions réglementaires pays par pays.
- Une série de webinaires gratuits, organisés autour de la Team France Export à l'étranger.

Ses équipes à l'étranger, actives en période de confinement, ont réaménagé, tant dans leurs formats que par leurs conditions tarifaires, leurs services pour permettre aux entreprises de continuer à prospecter à distance.

Enfin, Business France remboursera intégralement les sociétés inscrites sur des salons reportés ou annulés dans le cadre de la crise du Covid19.

Contact : Coralie Galand
cgaland@arae.fr - 06 37 90 07 65

